

DROIT A L'IMAGE 2024 - 2025

COUPON A RETOURNER SIGNE AUX RESPONSABLES* DU TEMPS D'ACCUEIL

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

parents de

certifie avoir pris connaissance du règlement des temps d'accueil périscolaire et en accepter les termes.

- Droit à l'image :

J'accepte

Je n'accepte pas

Les photos réalisées dans le cadre des activités périscolaires utilisées par la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dans ses supports de communication. (T.U, Presse, Site...)

Fait à.....le...../...../2024

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

***Pour l'école élémentaire : Florence MOURET**

***Pour l'école maternelle : Valérie BRUNET**